

Domaine Public DP

998

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
7 juin 1990
Vingt-septième année

Parlement à la carte

Les propositions de réforme du gouvernement et du parlement émises par les radicaux Gilles Petitpierre et René Rhinow sont remarquables à plusieurs égards: après trente ans de refus de tout changement important, elles remettent l'innovation à l'ordre du jour. De plus, ces idées émanent de membres d'un groupe politique qui a toujours privilégié le maintien d'un parlement faible. Enfin, les propositions témoignent d'un changement de conscience: les défis les plus importants sont d'ordre institutionnel. Pour résoudre la question européenne et les problèmes de politique intérieure des années nonante, il faut réformer la «machine politique» qui tourne mal. Mais le soufflé retombe dès que l'on entend les députés discuter le point essentiel d'une réforme parlementaire: celle du passage du statut de semi-professionnel à celui de professionnel. Tous les arguments reposant sur la surcharge des parlementaires, sur l'élimination d'un système de classes entre députés disposant ou ne disposant pas d'un secrétariat, sur le manque de transparence d'un système dont le travail de milice sans rémunération repose forcément sur des rémunérations sans travail ne valent rien contre un vieux mythe: les parlementaires suisses, en tant que miliciens, sont les plus indépendants du monde. Mais les propositions Petitpierre et Rhinow ne brusquent rien; elles ouvrent une porte en prévoyant le libre choix entre le statut de milicien et celui de professionnel.

Je me suis pourtant livré à une petite enquête auprès de plusieurs parlementaires: si vous deviez opter entre votre profession et votre mandat à Berne, leur ai-je demandé, quel serait votre choix?

J'ai été surpris autant pas les réponses que par leurs motivations. Tous les députés interrogés (et tous d'une réputation certaine) auraient lâché leur mandat au profit de leur profession. Le premier, notaire, préférerait sa clientèle à la campagne à la vie professionnelle bernoise en compagnie de collègues politiciens, de fonctionnaires et de lobbyistes. Le second, ingénieur indépendant, disait franchement: «A

Berne, sous la Coupole, il n'y a jamais de décisions, mais que des discussions. Je ne pourrais jamais vivre sans ma profession, qui réclame des choix.» Le troisième estimait plus grande son influence comme professeur à l'Université qu'en tant que parlementaire. Pas d'hésitation sur sa préférence si jamais il ne devait plus avoir le beurre et l'argent du beurre.

On peut en tirer deux conclusions. Soit le système actuel reste le seul possible, malgré ses inconvénients; soit ceux qui le connaissent n'ont pas beaucoup d'estime pour le travail du parlement. Le statut de député donne une réputation sociale, mais la politique ne vaut pas une vie professionnelle. Dès lors, derrière le scepticisme des parlementaires à l'égard d'une professionnalisation, il y a des arguments sérieux, et plus profonds peut-être. C'est que l'on a le sentiment que le parlement fédéral n'est plus «l'organe suprême» de la Confédération, comme le prévoit la Constitution, et cela non seulement aux yeux des critiques, mais aussi dans l'opinion de ses membres, qui ont pourtant des réticences à le dire.

A l'époque des imbrications toujours plus serrées entre politique extérieure et intérieure, la valorisation des Chambres fédérales est indispensable. Cela signifie un parlement professionnel qui s'engage et qui assume les risques inhérents à ce changement de système. Peut-être faudrait-il commencer par une question à tous les députés: à quelles conditions seriez-vous prêts et prêtes à vous consacrer entièrement à votre mandat à Berne?

Les réponses éclaireraient certainement tous les aspects d'une réforme qui cherche à rendre le législatif plus efficace dans ses procédures, plus capable de saisir les options importantes qui se préparent, plus fort dans les processus de décision, plus digne de sa tâche. Et si nous souhaitons laisser mûrir les choses, ne pas brusquer nos habitudes, qu'on laisse le choix aux élus! Mais il est nécessaire que, par rapport au statut du milicien, le statut de professionnel soit attractif.

WL

Le Triangle d'or gagnant

(p) Nous avons déjà dit dans notre dernier numéro qu'une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) était une étape obligée de notre politique de coopération avec la Communauté européenne. Le projet présenté par le Conseil fédéral, s'il est juste dans son principe, n'est pourtant pas à l'abri des critiques dans ses détails.

L'exercice est certes difficile. Les dimensions restreintes de la Suisse, son système fédéraliste et la possibilité de référendum dont dispose le peuple, qui sera certainement utilisée pour un projet si important et déjà combattu par certains, restreignent considérablement la marge de manœuvre du gouvernement. Il eût été impensable de ne proposer qu'un ouvrage dont les avantages se seraient concentrés sur une seule région du pays. Les cantons non concernés auraient crié au scandale et leurs populations avec, avec le risque d'un rejet en votation populaire. Or le temps presse,

les travaux devant s'échelonner sur une quinzaine d'années alors que la CE maintient la pression en vue de faire sauter le bouchon que constituent à ses yeux les limites suisses au transit des poids lourds. Et même si cette pression a quelque chose d'hypocrite — le bouchon est autant constitué par les Alpes elles-mêmes et ses vallées étroites que par les normes suisses qui en découlent — notre pays se doit de participer à l'Europe des transports, sans quoi elle risque de se retrouver isolée dans d'autres domaines, où elle est demandeuse. Cette situation explique le choix du Conseil fédéral de proposer la réalisation d'un tunnel de base au Gothard, enfant chéri des CFF, et un autre au Lötschberg, ainsi que diverses améliorations du réseau en Suisse romande et orientale. Car si la NLFA est avant tout destinée au trafic marchandise, elle permettra d'intéressants gains de temps pour les déplacements de personnes.

Les Romands perdants

Vu sous cet angle, le projet du Conseil fédéral fait la part belle aux métropoles alémaniques, mais n'offre aucun avantage nouveau pour les villes romandes. Nous ne tenons pas compte ici du soutien apporté au projet de raccordement TGV Genève – Mâcon: il se limite à des mesures diplomatiques, mais pas un franc n'est prévu pour l'instant à son sujet; ni des améliorations prévues en Valais sur la ligne du Simplon qui font partie du programme Rail 2000. Ainsi Zurich, Bâle ou Lucerne bénéficieront de gains de temps (jusqu'à deux heures) par rapport à la situation actuelle dans leurs relations avec l'Italie, alors que Berne tirera directement profit du nouveau tunnel du Lötschberg. Côté romand, seul le Valais depuis Sion et plus à l'est aura un avantage direct à la réalisation de ce percement, en raison notamment du transport de voitures par le

train. Mais là encore, cette retombée n'est pas directement liée au projet de NLFA puisque le Conseil fédéral avait mandat de proposer une solution de remplacement à l'autoroute du Rawyl abandonnée par les Chambres fédérales. Le tunnel de base du Lötschberg y trouve partiellement sa justification. Genève, Lausanne, Neuchâtel ou Fribourg ne tirent pour leur part aucun avantage immédiat des fonds investis. Voilà qui méritait d'être dit, non pas pour réclamer que chaque ville du pays touche sa part, ce qui n'est guère possible, mais pour mettre en question le discours officiel qui cherche à accréditer cette thèse.

Dans un pays dont le système repose sur la décentralisation, il est pourtant permis de s'interroger sur un choix dont les répercussions les plus spectaculaires se concentreront dans le fameux triangle d'or, qui a déjà tiré profit, dans le domaine ferroviaire, de Rail 2000 et du RER récemment inauguré dans la région zurichoise.

Tunnel suisse à 100%

Le projet Lötschberg-Simplon (deux tunnels de base, l'un au Lötschberg et l'autre au Simplon), défendu par tous les cantons romands et Berne, aurait offert des avantages directs à la Suisse occidentale tout en revalorisant effectivement la ligne du Simplon. Mais aux yeux du Conseil fédéral, il avait notamment le défaut d'être à cheval sur deux pays (voir citation ci-dessous). Un argument surprenant s'agissant d'une réalisation européenne. Il est vrai que les signes de collaboration avec l'Europe ne sont pas un élément prédominant du message gouvernemental. On s'étonne

Moins en raison de sa durée de réalisation que par sa situation, le St-Gothard est la solution la plus favorable sous l'angle du calendrier. Le Simplon, comme le Splügen et finalement comme le tracé en Y, requiert une coordination internationale qui peut avoir des effets ralentisseurs et exiger toute une panoplie de conventions. Or celle-ci devraient être établies avant que la construction ne puisse commencer.

Extrait du Message du Conseil fédéral sur la construction de la ligne ferroviaire suisse à travers les Alpes.

Qui négocie?

Lausanne a décidé d'adhérer à l'Association pour le TGV Rhin – Rhône. Plus la ligne à grande vitesse se rapprochera de la Suisse, plus les chances de maintenir de bonnes liaisons internationales par Vallorbe et le canton de Vaud sont grandes.

On continue pourtant à se demander qui suit ces dossiers à Berne et dans les cantons. Au niveau fédéral, il y a des cercles d'influence surprenants où le pouvoir politique et l'administration brillent par leur absence. A Genève, c'est officiellement Jean-Philippe Maître qui est en charge du dossier; mais rien ne se passe. Et si le canton de Vaud a pris en son temps une position où son intérêt propre était mis de côté au profit d'une position commune, apportant son soutien au projet de liaison Genève – Mâcon, il ne se manifeste plus guère maintenant. L'enjeu, pourtant, est de taille. Qu'on perce des trous dans nos montagnes pour nos voisins, d'accord. Mais qu'on sache aussi défendre nos intérêts à l'étranger! Nous dira-t-on une fois qui négocie, sur quelle base, et à qui des comptes sont rendus?

même de ne pas trouver trace d'une coordination avec nos partenaires à propos de l'utilisation des trous que nous allons percer. Il ne reste plus qu'à espérer que la Communauté européenne va effectivement aménager les terminaux nécessaires au bon fonctionnement du système de transport combiné rail-route sur lequel repose la NLFA. Même si le virage semble être pris à Bruxelles, une convention internationale sur ce sujet eût été une assurance loin d'être superflue. ■

Petits et grands trous

Le projet Lötschberg-Simplon peut surprendre, puisqu'il propose le percement de deux nouveaux tunnels sous des ouvrages existants (ce qui est d'ailleurs aussi le cas du Gothard). Il faut pourtant savoir que le tunnel actuel du Lötschberg ne permet pas le passage des trains chargés de camions au gabarit européen et qu'il n'est pas un tunnel de base; sa capacité s'en trouve limitée. Notons en passant que même si l'utilisation de la hauteur d'angle maximale ne représente qu'une petite part du trafic, ce gabarit doit être respecté, d'ailleurs pour des raisons politiques que de technique des transports. Quant au Simplon, si les camions de 4 mètres vont bientôt y passer chargés sur des wagons — après le remplacement de la ligne de contact par un rail électrifié fixé au plafond — ils devront obligatoirement être déchargés à Iselle, la suite de la ligne jusqu'à Domodossola ayant un gabarit et une pente qui limitent aussi considérablement la capacité de l'ouvrage. La pente et le tracé sinueux entre Iselle et Domodossola constituent également une limite pour le transport classique de marchandises (par conteneurs, caisses mobiles ou wagons complets); tous systèmes pour lesquels les gabarits actuels sont suffisants. Dans tous les cas les tunnels existants resteraient en service, pour le trafic régional et touristique, pour une partie du trafic marchandise et comme itinéraires de secours.

RER ZURICHOIS

Du neuf avec du vieux

(pi) Le RER zurichois est entré en service voilà bientôt deux semaines. Les Romands ont une nouvelle fois le sentiment d'être en retard sur leurs voisins alémaniques, encouragés il est vrai par les reportages et articles parus ici, qui décrivent comme un nouveau réseau ce qui n'est finalement — soyons provocants — guère plus qu'une opération de marketing rondement menée doublée d'une sérieuse réforme administrative.

Le «nouveau» réseau ne s'est agrandi en fait que de 5,88 kilomètres, soit 1,54% de ce que représente le réseau express régional (RER); si 11,49 kilomètres de lignes ont été construits, 5,61 kilomètres ont été abandonnés. Le truc donc du RER fut la construction d'une nouvelle gare où convergent désormais toutes les lignes régionales, ce qui permet des relations d'un bout à l'autre du canton, sans que la gare principale de Zurich ne constitue un cul-de-sac. Administrativement, la mise en place du RER correspond avec celle de la communauté d'exploitation des transports publics: les courses inscrites à l'horaire de toutes les entreprises du canton sont commandées et payées par un organe central, de manière à assurer une coordination et des correspondances optimales. Les titres de transport ont bien sûr été unifiés.

Le RER constitue donc une excellente valorisation d'un réseau existant à près de 98,5%. Et les fameux trains à deux étages qui ont servi depuis plusieurs années à la promotion du système, les voyageurs ne les rencontreront à coup sûr que sur une seule ligne, et avec un peu de chance sur deux autres. Enfin, même si le nombre de trains/kilomètres a été augmenté de 50%, plusieurs lignes ne connaissent que la cadence horaire, des passages plus fréquents résultant d'un tronçon commun à plusieurs lignes. Si les Zurichois ont leur RER et pas les Vaudois ou les Genevois, ce n'est pas seulement dû au dynamisme alémanique. Le canton de Zurich (le réseau comprend en fait encore Zoug) compte 1'122'000 habitants, les trois-quarts résidant dans 22 localités de plus de 10'000 âmes. Sur un espace presque deux fois plus grand, le canton de Vaud compte moins de la moitié des habitants de Zurich, un sur deux résidant dans 10 communes de plus de 10'000 habitants.

Quant à Genève ce n'est guère d'un RER qu'il a besoin en priorité, comme le démontrent les récentes statistiques de trafic, mais bien d'un réseau urbain performant auquel les autorités travaillent sur mandat populaire.

Autre élément important, le réseau ferroviaire zurichois se prêtait à merveille à la réalisation d'un RER en raison de nombreuses lignes à caractère uniquement régional. Essayez d'introduire une cadence semi-horaire pour les trains régionaux entre Villeneuve et Genève! La chose est possible... à condition d'y supprimer les trains directs et internationaux. Ce ne sont pas quelques kilomètres de rail qui suffiront à inaugurer le premier RER romand.

Cela dit, il ne faut pas sous-estimer l'importance du climat politique: il est bien clair que le renouveau des transports publics a quelques années d'avance dans les villes alémaniques, qui cherchent depuis longtemps à utiliser ce moyen de transport pour résoudre en partie leurs problèmes de trafic. Et depuis un siècle, Vaudois et Genevois sont passé à côté de plusieurs occasions d'améliorer considérablement leur réseau de transports publics. ■

ÉCHOS DES MÉDIAS

«Publicitas» a fêté son centenaire et donné quelques informations sur l'état de ses finances. En fait, l'entreprise dans sa forme juridique actuelle est centenaire, mais elle est plus ancienne puisqu'elle remonte à la représentation bâloise, en 1868, de l'agence de publicité allemande Haasenstein & Vogler. La raison sociale actuelle date de 1916 pour manifester que tous les liens avec la maison mère avaient été rompus.

Les ménages bernois reçoivent ces jours le premier numéro d'un journal consacré à *La Nouvelle constitution*. D'autres numéros suivront en fonction des progrès de la révision. Vote populaire prévu pour le printemps 1993.

En avant dans le désordre

(jd) Les choses bougent au DMF. Le projet «Armée 95» est sous toit qui prévoit des mesures organisationnelles et de technique d'engagement. Des réformes sont également prévues dans les domaines de l'instruction et de la conduite des troupes. Il semble maintenant acquis que le Conseil fédéral, sous la pression des partis gouvernementaux, ne présentera pas au cours de cette législature une demande de crédit pour l'acquisition d'avions de combat; une renonciation qui doit plus à des considérations électorales qu'à des motifs de fond. Enfin l'exécutif annonce pour l'automne une toute nouvelle conception de la sécurité.

Les choses bougent, mais dans le désordre: le projet «Armée 95» est né avant les bouleversements à l'Est et les dépenses d'armement tirent toujours leur justification de la conception de la défense militaire adoptée en 1966. Seule la révision de la politique de sécurité tient compte de la nouvelle donne stratégique, puisque l'Office central de la défense a été chargé au début de cette année seulement d'élaborer de nouvelles lignes directrices. La nouvelle définition de ce cadre général est de première importance pour fixer la place qui revient à la défense militaire. Or les diverses réformes courent en parallèle, sans coordination. Plus grave: l'élaboration de la nouvelle politique de sécurité se fait au pas de charge, dans la confidentialité et dans une perspective réductrice (DP 996). D'aucuns n'hésitent pas à voir dans cette procédure hâtive le souci de la hiérarchie militaire de ne pas trop chahuter la conception actuelle de la sécurité qui fait la part belle à l'armée; en effet, dans une perspective plus large de la sécurité, la grande muette pourrait se voir contester son budget, par exemple au profit de l'aide au développement et de la protection de l'environnement.

Une situation fluide

Dans le contexte de la guerre froide, puis de la coexistence des deux Grands, les militaires ont eu la vie relativement facile. D'une part le problème de la sécurité était réservé aux spécialistes, d'autre part l'analyse de la situation pouvait se référer à des données relativement stables. La politique de sécurité adoptée en 1973 et toujours en vigueur repose pour l'essentiel sur la défense armée.

Changement de décor avec l'effondrement des régimes communistes et l'effacement de leur alliance militaire; le monde figé de l'après-guerre fait place à un environnement fluide, imprévisible. A l'intérieur le débat sur la conception de la sécurité s'est élargi, stimulé notamment par l'initiative pour la suppression de l'armée.

Du coup les objectifs assignés à la politique de sécurité (cf encadré) se révèlent plus lourds d'interrogations que de certitudes. Qui et quoi peuvent mettre aujourd'hui en danger la paix et l'indépendance du pays, après cette modification fondamentale de la situation de menace? Quelle signification donner à notre liberté d'action face au processus d'intégration économique et politique de l'Europe? Le rôle protecteur de l'armée ne doit-il pas être relativisé face aux mouvements migratoires engendrés par la misère économique des populations du tiers monde et aux catastrophes écologiques dont les effets ne respectent pas les frontières? Quant à la défense militaire du territoire, la population est-elle prête à en accepter les conséquences destructrices alors même que l'emprise actuelle de l'armée sur le sol paraît avoir atteint pour beaucoup la limite du supportable?

Telles sont les questions critiques que pose Kent Spillmann, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, partisan d'une conception renouvelée et élargie de la sécurité. Des questions qui recourent largement les arguments des partisans d'une Suisse sans armée, mais qui ne réduisent pas de manière simpliste le problème. En effet, la fluidité de la situation exige de dépasser l'antagonisme stérile qui oppose partisans d'une défense prioritairement militaire

et tenants d'une fuite en avant euphorique, justifiée par la foi en un avenir pacifique.

Des solutions différenciées

Pour Spillmann, la fluidité de la situation impose une double stratégie. Il s'agit de ne pas tomber dans l'angélisme et de maintenir nos moyens de défense militaire, car le scénario de la confrontation nationaliste reste du domaine du possible. Mais cette option conservatoire ne se justifie que dans une perspective d'adaptation continue au contexte international. Si la désagrégation du bloc soviétique comporte des risques, elle représente aussi la chance de mettre en place une structure européenne de sécurité, structure à la construction de laquelle la Suisse se doit de participer activement.

L'élaboration d'un système européen de sécurité collective se révèle urgente pour dégager les moyens et l'énergie indispensables à la maîtrise des nouvelles menaces: déséquilibre économique en Europe et entre nord et sud de l'hémisphère, pillage des ressources naturelles et destruction de l'environnement, phénomènes qui ne peuvent que conduire à l'exacerbation des conflits politique et sociaux. Certes la réduction de ces grands déséquilibres passe obligatoirement par une action commune des nations. Mais cette tâche internationale ne dispense pas d'entreprendre sans tarder les démarches utiles en Suisse même.

Penser globalement

Face à un contexte stratégique instable, à l'interdépendance économique et à la bombe à retardement que constituent les effets cumulatifs de nos rapports méprisants à l'environnement naturel, le risque principal auquel nous sommes exposés, c'est l'absence d'analyses globales. La menace première ne vient pas du ciel et aucun F-18 ne pourra la contenir: c'est le risque que nous prenons en abordant chaque problème pour lui-même, selon une logique particulière et non

Les quatre buts de la politique de sécurité:

- maintien de la paix dans l'indépendance
- maintien de la liberté d'action
- protection de la population
- défense du territoire national.

dans une perspective systémique. Ainsi la politique énergétique est déterminée par les besoins d'une abondance présumée garantir le dynamisme économique, avec les impasses que l'on connaît: dépendance énergétique à l'égard de l'étranger, accumulation de déchets radioactifs, dont la gestion n'est pas raisonnablement assurée, émissions polluantes qui portent atteinte à la santé humaine et à la production agricole, tous effets peu propices à ce dynamisme économique recherché. On peut multiplier les exemples (politique commerciale, transports, aménagement du territoire) d'actions publiques marquées au coin du pragmatisme helvétique, dont on ne voit pas pourtant qu'elles s'inscrivent véritablement dans une politique de sécurité, à savoir une politique qui assure à long terme l'existence d'une population en favorisant les conditions matérielles et morales de cette existence.

L'organisation des pouvoirs, il est vrai, n'est guère favorable à une telle perspective. Le Conseil fédéral, dont la mission première devrait être cette appréciation globale de la situation et la coordination des tâches, voit ses membres surchargés par les tâches de leur département. Les propositions Rhinow-Petitpierre de restructuration du collège gouvernemental représentent donc une condition nécessaire pour la conduite d'une véritable politique de sécurité. Le professeur Spillmann suggère pour sa part la création d'un organe nouveau, chargé d'identifier à tous les niveaux, dans tous les domaines, à court et long terme, les évolutions susceptibles de toucher à la sécurité au sens large, d'en faire la synthèse et de présenter des propositions d'action à l'intention du gouvernement. Les organes existants (Conseil de la défense, Office central de la défense générale), trop préoccupés de l'aspect militaire de la sécurité, n'ont pas permis jusqu'à présent de développer une approche exhaustive et synthétique de la sécurité.

L'incertitude de la situation actuelle peut inciter à l'immobilisme — faire le gros dos dans l'attente d'une stabilisation — elle offre aussi la chance de repenser notre conception étroite de la sécurité, dans une perspective européenne et en prenant en compte tous les facteurs qui aujourd'hui mettent en question notre existence individuelle et collective. ■

ÉCONOMIE

L'épargne des sociétés

(ag) Analysant la comptabilité nationale, Jean-Christian Lambelet (DP 997) voit dans l'épargne des sociétés l'amortisseur par excellence. Si la lutte contre l'inflation entraîne un ralentissement de l'activité économique, c'est ce poste-là qui subit le freinage, avant le revenu des salariés, des indépendants et le revenu de la propriété.

La démonstration ne m'a pas convaincu pour les raisons objectives suivantes.

Si l'épargne des sociétés fluctue, elle ne représente que le 7% du revenu national. Les variations ne portent que sur deux milliards environ, alors que la rémunération des salariés (67% du revenu national) progresse en moyenne de 8 à 10 milliards. Les pour-cent sont donc trompeurs. Si l'épargne des sociétés peut passer de 1 à 20, quand le revenu des salariés oscille entre 4 ou 5, l'effet économique réel dépend des masses mises en jeu. (Précisons que dans la comptabilité nationale les salaires sont fonction aussi du nombre des travailleurs et ne correspondent pas à une augmentation même nominale des salaires).

Les fluctuations de l'épargne des sociétés, c'est-à-dire les bénéfices non distribués, répondent plutôt à la politique boursière des plus grandes entreprises. Ces sociétés tiennent pour des raisons

d'image et de prestige à stabiliser les dividendes distribués. Ce poste apparaît donc beaucoup plus comme un stabilisateur des dividendes que comme un stabilisateur conjoncturel.

Enfin, on observe un décalage constant entre l'évolution de l'épargne des sociétés et les salaires. Elle repart beaucoup plus vite que la rétribution du travail. C'est même le freinage des salaires qui permet de la reconstituer. On l'observe nettement de 1983 à 1986 où elle progresse de 10, 16 et 20% alors que les salaires ne redémarrent vraiment qu'à partir de 1985. Cette épargne enregistre donc beaucoup plus les effets des autres facteurs qu'elle ne les influence.

Cela dit, le problème de fond reste posé. Si la Banque nationale fait une politique anti-inflationniste en resserrant la masse monétaire et en laissant monter le loyer de l'argent, les conséquences inflationnistes sont fortes vu le formidable endettement hypothécaire suisse et les répercussions sur les loyers.

Jusqu'ici cette politique a toujours eu comme accompagnement, M. Leutwiller ne s'en cachait pas, une remise en cause de l'indexation des salaires. Il serait étonnant que la pression ne soit pas sensible dès cette année. Il est permis de se donner rendez-vous, cet automne. ■

AS/LE

Tout doucement

(pi) Un des moyens d'endiguer le nombre croissant de requérants d'asile est un traitement plus rapide des demandes. En effet, tant que les candidats auront la possibilité de se constituer en Suisse un pécule pendant la durée de leur séjour, il sera préférable pour un Turc ou un Zaïrois de déposer une demande d'asile plutôt que de réclamer un permis de travail. Le projet d'Arrêté fédéral urgent sur la procédure d'asile va d'ailleurs dans le sens d'une plus grande célérité. Et la France n'a pas fait autre chose, parfois avec maladresse.

Afin d'allonger la durée de leur séjour en Suisse, nombreux sont les requérants qui déposent des demandes dans plusieurs cantons, ou qui déposent une

demande dans un second canton après qu'elle a été refusée dans un premier. D'autres partent tenter leur chance à l'étranger. Les empreintes digitales des candidats sont certes relevées. Mais leur traitement prend trois mois. Notamment parce que les relevés dactyloscopiques sont envoyés pour traitement... aux Etats-Unis. Toutes les révisions de la loi et les arrêtés, fussent-ils urgents, ne serviront à rien tant que l'administration travaillera avec des bouts de chandelle. Et ces révisions de procédure ne permettront pas aux nations riches de faire l'économie d'un débat de fond sur la politique de coopération. Fermer les frontières est acceptable à court terme. Mais tant que les riches continueront à s'enrichir et les pauvres à s'appauvrir, le nombre de personnes qui viendront frapper à nos portes continuera de croître. ■

Jouer cartes sur table

Que dire, après l'article décisif de Jean-Daniel Delley dans DP 995 (*Le prix du cercueil*) — que dire de plus sur les initiatives antinucléaires qui nous sont soumises au début du mois prochain?

A mon avis, si nous voulons cesser d'entendre parler des déchets, il faut prendre l'option de n'en plus produire! Et tu sais combien notre canton est touché par ce problème.

L'actualité internationale, mieux que n'importe quelle campagne, est venue, hélas, nous rappeler les conséquences affreuses d'une catastrophe nucléaire.

J'extrait ces lignes d'un tract du comité *Sortir du nucléaire*, qui énumère par ailleurs 7 bonnes raisons pour sortir du nucléaire: 1. Le nucléaire détruit et menace la vie. 2. Pour ne pas avoir de déchets nucléaires, il faut arrêter d'en produire. 3. Le nucléaire détruit les paysages et ne limite pas l'effet de serre. 4. Le nucléaire est hors de prix (à ce sujet, DP donnait des détails édifiants). 5. Sortir du nucléaire crée des emplois — La Suisse est, proportionnellement, le premier exportateur de courant d'Europe. 6. Nucléaire et démocratie — nucléaire et fédéralisme = incompatibilité absolue. 7. Le nucléaire mène dans un cul de sac.

Toutefois, me souvenant d'une conversation que j'avais eue, voici quelques années, avec un physicien atomiste et un écologiste, qui m'avaient convaincu, le premier qu'on ne pouvait se passer d'énergie nucléaire; et le second, que le nucléaire menait inéluctablement à la catastrophe — plus importants encore que les arguments contre le nucléaire me semblent les arguments consistant à montrer comment il est possible d'en sortir; comment utiliser rationnellement l'énergie; consommer moins, utiliser les énergies dites renouvelables.

Même alors, je suis d'avis qu'il faut jouer cartes sur tables: oui, nos adversaires ont raison — le renoncement au nucléaire va provoquer de sérieuses difficultés...

Mais... Mais nous avons le choix entre ces difficultés et des difficultés infiniment plus grandes, et à plus ou moins longue échéance insurmontables.

Revenons à la littérature!

A la littérature?

Pas exactement. Pas seulement. Amélie

Plume, auteur de quatre romans ravissants et qui n'ont pas passé inaperçus, tous quatre consacrés aux problèmes du couple: *Les Aventures de Plumette et de son premier amour*; *Oui Emile pour la vie*; *En bas tout en bas dans la plaine* et *Marie-Mélina s'en va* — et tous quatre chez Zoé — raconte cette fois ses efforts vains pour écrire une pièce «écologique» sur la mort des forêts: *La mort des forêts ni plus ni moins*! Et l'on voit que nous n'avons en fait pas changé de sujet! «Et à la fin ce serait terrible, une espèce de catastrophe écologique totale, un

glissement de terrain qui emporterait tout le monde, des hurlements de terreur, de douleur, des bruits d'os qui se brisent, des râles, la mort toute blanche qui recouvre lentement la scène, le silence. Rideau.»

Ce sont les premières lignes, Et voici les dernières:

«C'est quand même vexant qu'il n'y ait plus de public dans la salle. J'ai même l'air d'être toute seule (...) J'aimerais quand même ajouter quelque chose. Même si la salle est vide et que personne ne l'entend. C'était ma seule réplique, à part la phrase collective voilà ce qui vous arrivera si vous ne changez pas, j'y tiens: QUE VIVENT LES FORÊTS!» ■

NOTE DE LECTURE

Gottfried Keller, cent ans après

*O mein Heimatland! O mein Vaterland!
Wie so innig, feurig lieb'ich dich!
Schönste Ros', ob jede mir verblich,
Duftest noch an meinem öden Strand!*

*Ô mon pays! Ô ma patrie!
De quel amour ardent je t'aime!
La plus belle des roses, quand toutes les
[autres se sont fanées,
Tu continues d'embaumer mon rivage
[désolé.*

(ag) Ce poème de jeunesse de Keller, Jeanlouis Cornuz, après une invite à lire dans le texte, l'a traduit en note. Ce n'est qu'une des facettes des dons de Keller qui pratique de même la poésie satirique ou la musique intérieure.

Mais ce poème patriotique est fascinant comme une énigme. Qu'était-ce donc que cette Suisse du XIX^e, qui fit, il y a cent ans, à Gottfried Keller des obsèques nationales zurichoises, où aux délégations des autorités fédérales, cantonales, communales se mêlaient d'innombrables *Männerchor*, des sociétés d'étudiants, des corporations comme celle des forgerons, une délégation de la *Neue Zürcher Zeitung*, le peintre Böcklin, ami de l'écrivain, dont il fit un très beau portrait (Kunsthaus, Zurich). Car Keller n'eut rien du poète officiel, ni

d'un Déroulède helvétique. Il perd son père jeune, sa mère se remarie, mal: situation banale ou baudelairienne. A quinze ans, il est, à la suite d'un chahut, chassé de l'école. Il mange son petit héritage dans de vagues études de peintre. Pilier de cabaret. Il souffre de sa très petite taille, 1,47 m! Il participe aux expéditions de corps-francs contre Lucerne.

Mais en même temps, il obtient une bourse du gouvernement zurichois, renouvelée trois fois, pour des études de philosophie à Heidelberg où Feuerbach le confirme dans un agnosticisme démentant son prénom. Puis ce fut Berlin. Il s'affirme alors comme un grand prosateur, romancier avec *Henri le Vert*, roman autobiographique, ou nouvelliste, *Les Gens de Seldwyla*. C'est fort de ses titres littéraires qu'il est nommé chancelier (premier secrétaire) du canton de Zurich. Quinze ans de services (1861-1876) de fonctionnaire modèle. C'était il y a cent ans, quand dans l'élan de l'hélicisme fut commémorée pour la première fois une naissance dont on va célébrer le 700^e anniversaire. Qu'était-ce donc que cette Suisse: peu tolérante — ouverte? qui était cet écrivain non-conformiste et patriote? ce haut-fonctionnaire à qui l'Université de Zurich accorde, pour son œuvre

L'INVITÉ DE DP

La dernière chance des femmes

La politique des travailleurs étrangers sera à assouplir dans le cadre du marché intérieur. Toute l'économie — en dehors des quelques branches qui aujourd'hui abusent des saisonniers — voit d'un œil favorable la possibilité de faire venir des immigrés plus qualifiés, des spécialistes. Une fois de plus les femmes suisses risquent de payer la facture.

Le taux d'activité des femmes en Suisse est en effet parmi les plus faibles qui soient recensés. Pire, ce taux est encore plus bas pour les femmes ayant une qualification bonne ou supérieure. On entrevoit facilement le scénario qui se dessine à l'horizon: au lieu de mobiliser le potentiel humain et économique que sont les femmes bien qualifiées ou encore mieux qualifiables, l'économie suisse choisira une fois de plus la voie de la facilité: un recours accru à la main-d'œuvre étrangère.

littéraire, le titre de docteur *honoris causa*?

La synthèse de ces contradictions, elle est dans l'œuvre que nourrit un réalisme local, sans qu'elle se laisse enfermer dans le folklore; et dans Zurich même, qui a porté Gottfried Keller au XIX^e comme Fritz Zorn, un siècle plus tard. Jeanlouis Cornuz aime, comme critique et traducteur, faire connaître cette Suisse allemande, encore trop méconnue malgré les mérites de la collection CH et délaissée dans la tradition de Béguin, de Roud, de Jaccottet au profit des grands romantiques allemands. De même la grande lignée «de Baudelaire au surréalisme» a étouffé, dans la critique romande, des écrivains d'un autre registre auxquels Cornuz s'est intéressé, résistant ainsi au conformisme ambiant et parce que c'était les écrivains de son cœur: Hugo, Michelet, Dhôtel. Avec Gottfried Keller, il a concilié ses deux vocations critiques.

Jeanlouis Cornuz, *Gottfried Keller*. Editions Favre, Lausanne, 1990.

En fait cette voie sera plus onéreuse que les quelques aménagements nécessaires à la meilleure intégration des femmes dans l'activité économique.

Les conditions d'un changement

Que faudrait-il? Il faudrait instaurer un congé parental d'une douzaine de mois ou plus pour chaque partenaire. Il faudrait des garanties et surtout une formation pour permettre le réemploi. Il faudrait un congé en cas de maladie des enfants. Enfin il faudrait des écoles qui prennent soin des enfants à midi, culinairement et culturellement parlant. Chaque instituteur ou institutrice qui se contente de se consacrer deux, trois heures le matin et l'après-midi à sa classe empêche vingt autres parents, dont la plupart des femmes, de travailler ou d'avoir des loisirs cohérents. Celui qui comme l'auteur a joui d'une éducation dans un internat catholique sait apprécier ce temps d'école intégré.

Que de temps passé à jouer, à faire de la musique, du théâtre, du sport, pendant ces heures. On est loin des crèches chinoises des années cinquante dont beaucoup de Suisses se méfient.

Toute ces mesures sont moins onéreuses que les coûts causés par une immigration supplémentaire ou par l'existence de branches à valeur ajoutée défaillante comme le sont actuellement l'hôtellerie et la construction.

Mais pour mener à bien une telle réforme, il faudrait une vision d'en-

semble des problèmes et la volonté politique de la réaliser.

Une chance se perd

Et lorsqu'on parle de potentiel humain et économique, n'oublions pas l'effet le plus humain de cette politique «féministe» du marché du travail: un taux de natalité plus élevé pourrait bien paradoxalement résulter de cet accueil fait aux femmes voulant poursuivre leur carrière économique. Car les comportements changeront partout — les femmes se créeront une autre vie, mais les hommes seront eux aussi plus facilement associés aux conséquences de la reproduction de leur genre. La Suède connaît un taux d'activité des femmes de presque 80% (la Suisse de moins de 50%), mais il y naît davantage d'enfants que dans nombre de pays à taux d'activité féminin faible.

Mais voilà. La Suisse est très mal préparée, psychologiquement et institutionnellement. Une chance sérieuse, et peut-être ultime, risque de se perdre.

Beat Kappeler

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Beat Kappeler est secrétaire de l'Union syndicale suisse.

Les sous-titres sont de la rédaction.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Wolf Linder (wl)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP: Beat Kappeler

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40

Boîte aux lettres Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Pierre Imhof, Liliane Monod, Jean-Luc Seylaz

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA

Portrait d'un maire rouge

Nous ne savons pas grand-chose en Suisse romande de Josef Estermann, le maire socialiste de Zurich. Un portrait de cet homme qui se trouve à la tête d'une Municipalité aux alliances surprenantes.

(cfp) Elu ce printemps à la mairie de Zurich, presque inconnu jusqu'alors, le juriste Josef Estermann, né en 1947, préside une Municipalité dont la majorité rouge-verte est en fait constituée de trois socialistes, d'un évangélique et d'un démocrate-chrétien. La minorité est pour sa part composée de deux socialistes dissidents, d'un démocrate-chrétien et du radical Thomas Wagner, le maire sortant non réélu. En matière de popularité, Estermann aura du mal à concurrencer ses trois prédécesseurs: Emil Landolt, le populaire *Stapi* (l'expression avait été créée pour lui) qui a ravi la mairie aux socialistes en 1949, Sigmund Widmer, toujours conseiller national et Thomas Wagner, le non réélu, mais qui présentait bien dans le genre BCBG. Le score de l'actuel maire aux dernières élections nationales fut d'ailleurs médiocre, puisqu'il n'est que quatorzième des viennent-ensuite.

Certains ont relevé malicieusement que le bisaïeul du maire de Zurich était déjà un «rouge», mais à Lucerne où cette couleur est appliquée aux conservateurs; Andreas Estermann fut l'un des

députés qui ont voté le rappel des Jésuites et la formation du *Sonderbund* au siècle passé.

Né à Lucerne, Estermann a étudié le droit à Zurich, université qu'il a choisi de préférence à celle, catholique, de Fribourg. Il était membre du Conseil communal depuis 1984 et y a souvent pris la parole dans des débats concernant l'environnement et les transports (il est vice-président de la section zurichoise de l'AST). Il était connu pour ses interventions logiques, longues et bien documentées; le contraire d'un homme qui rechercherait la popularité facile.

Il faudra du talent au maire pour diriger une équipe aux alliances surprenantes. Et Zurich a parfois encore les aspects de la Seldwyla de Gottfried Keller, dont on commémore ces jours le centenaire de la mort. Un hebdomadaire a raconté que Thomas Wagner avait entièrement vidé son ancien bureau avant de le quitter définitivement et que Josef Estermann, à son arrivée à fin avril, y aurait trouvé les armoires sans dossiers. Les deux intéressés ont démenti par une lettre de lecteur.

L'exemple de Francfort

(jd) Au cours de la campagne pour les élections communales zurichoises, les représentants des partis bourgeois n'ont pas manqué d'évoquer la catastrophe que représenterait pour la métropole de la Limmat une victoire de la coalition rouge-verte: augmentation du commerce et de la consommation de drogues, de la violence et de l'insécurité, du prix du sol et des impôts. Les électrices et électeurs n'ont pas été impressionnés par tous ces maux potentiels.

Malicieusement, le *Tages-Anzeiger* (29 mai 1990) dresse le portrait de Francfort, une métropole financière dirigée depuis plus d'un an par une

majorité rouge-verte. Pas trace du chaos prévu à l'époque par les chrétiens-démocrates: aucune banque n'a plié bagage, bien au contraire; les autorités favorisent leur implantation mais refusent la création de toute nouvelle place de parc pour les véhicules. Une des principales banques du pays construit un centre artisanal destiné en priorité aux entreprises alternatives, et ce sur un terrain où se dressait autrefois le siège du parti communiste ouest-allemand.

Parmi les priorités de la municipalité, le développement des transports publics et la construction de logements, l'accent étant mis sur la mixité des activités — jamais plus de 50% des surfaces nouvelles affectées aux emplois. A noter que Daniel Cohn-Bendit dirige le dicastère des activités multiculturelles.

La presse a aussi rapporté — et personne n'a démenti — que les quatre municipaux de la minorité avaient profité de la semaine de l'Ascension pour faire un voyage en Irlande en compagnie des deux ex-membres du collège qui n'avaient pas sollicité un nouveau mandat. Voilà qui ressemble à une répétition du départ du Général de Gaulle après l'échec du référendum qu'il avait organisé. Les autres municipaux — sérieux ou opportunisme? — ont préféré consacrer ce temps à la préparation de la législation.

Même s'il ne porte pas de cravate, Estermann a généralement un foulard bien assorti à un habillement discrètement à la mode. Une révolution toute en douceur. ■

EN BREF

«Alternative» (UR) rappelle que les hommes de la Corporation-Uri refusent toujours le droit de vote aux femmes et à tous les Uranais (hommes et femmes) qui ont accédé à la bourgeoisie du canton après 1888. Or, cet état dans l'état, qui existe depuis plus de 1000 ans, possède le 85% du sol du canton.

Bien en évidence dans un magasin COOP à Lausanne, des bouteilles de Bursinel (du La Côte, donc) dont les étiquettes sont décorées par un artiste du nom de Ben Vautier, spécialiste de la calligraphie. Sur les étiquettes, le texte suivant: *Ich tränke Bursinel 1989 für vergessen meine Grau, das Geld, die Kunst und meine blaue Augen.* A quand, dans un magasin COOP de Bâle, des étiquettes de Feldschlösschen avec des textes en français?

L'Institut de sociologie de l'Université de Zurich a fait une enquête sur les élections communales en Suisse. Le système de la candidature unique ou de listes de candidats ne laissant aucun choix aux électeurs est largement répandu. Il y a de moins en moins de compétitions électorales ce qui a pour conséquence un abstentionnisme élevé.